

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 62/2024

Séance du 11 décembre 2024 – 9h00

Programmation 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre 2024 à 9h00, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 4 décembre 2024, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Stéphane TRIFILETTI et Nathalie COLLARD, Région Nouvelle Aquitaine ;
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Thierry LESAUVAGE, Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine
Anne BRACHET et Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;

Membres absents :

Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

La programmation 2025 est présentée aux membres du comité syndical.
L'objectif du travail réalisé en interne avec les équipes mais également avec les partenaires financiers est d'aboutir à une programmation adaptée aux capacités de réalisation du Forum sur les plans techniques et financiers.

Les partenaires financiers et les montants sollicités pour 2025 sont :

Cotisation Région Nouvelle-Aquitaine	88 491,55 €
Cotisation Département Charente-Maritime	20 000,00 €
Cotisation Ville de Rochefort	45 735,00 €
Cotisation UNIMA	7 622,00 €
Cotisation CDA Rochefort-Océan	7 622,00 €
Cotisation Chambre agriculture 17	7 920,00 €
Office Français de la Biodiversité	227 337,00 €
Ministère de la Transition Ecologique	122 773,00 €
Agence de l'Eau Adour-Garonne	161 373,00 €
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	161 522,00 €
Agence de l'Eau Seine-Normandie	119 413,00 €
Agence de l'Eau Artois-Picardie	110 682,00 €
Subvention Région Nouvelle-Aquitaine	50 000,00 €
Région Bretagne	24 661,00 €
DREAL Nouvelle Aquitaine	15 532,00 €
DREAL Bretagne	48 666,00 €
DREAL Pays de Loire	18 173,00 €
DREAL Normandie	33 684,00 €
DREAL Haut de France	43 301,00 €
Département Finistère	88 416,00 €
Département Ille et Vilaine	31 217,00 €
Subvention Département Charente-Maritime	6 000,00 €
Département de la Vienne	9 127,00 €
CDA du Pays de Saint-Omer	12 000,00 €
Université de La Rochelle	4 422,00 €
Fonds Européens	42 543,00 €
INRAE	6 840,00 €
PSGAR Région Nouvelle-Aquitaine	44 060,00 €
ADEME	58 001,00 €

Au moment de l'envoi du document de séance, la programmation n'est pas encore tout à fait finalisée. Une présentation détaillée vous sera communiquée lors de la tenue du comité.

Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- de valider le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- de solliciter les subventions auprès des financeurs ;
- d'autoriser le Président à signer les conventions et à conduire les démarches nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 8

Votes :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Rémi JUSTINIEN
Président



Le Secrétaire de Séance,
Bruno BESSAGUET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2024 _____

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2024

AR Prefecture

017-251710398-20241211-2024DEC031-DE
Reçu le 20/12/2024